

Manuel Suisse d'Audit: Tenue de la comptabilité et établissements des comptes – étude détaillée et cas pratiques

19 septembre 2019, Lausanne (journée entière)

- Certains thèmes traités dans le tome MSA «Tenue de la comptabilité et présentation des comptes» seront approfondis sous forme de workshops.
- D'autres thèmes seront approfondis dans des séminaires ultérieurs.

Séminaire récurrent
avec mises à jour



**EXPERT
SUISSE**

Audit
Fiscalité
Fiduciaire

Public visé

Ce séminaire d'une journée s'adresse à tous les membres de la profession, qui établissent ou vérifient des comptes annuels établis selon le Code des obligations.

Contexte et problématique

Les exigences générales en matière de comptabilité, ainsi que les prescriptions relatives à la tenue de la comptabilité et à l'établissement des comptes annuels selon le code des obligations seront présentées et illustrées avec des cas pratiques.

Objectif

Ce séminaire d'une journée étudiera à l'aide de 4 workshops certains thèmes traités dans le tome MSA «Tenue de la comptabilité et présentation des comptes».

Thèmes

Workshop 1

- Comptes consolidés

Workshop 2

- Fusion, scission, transformation et transfert de patrimoine

Workshop 3

- Tableau de flux de trésorerie

Workshop 4

- Reconnaissance de revenus
- Propres parts de capital
- Garanties, déclarations de soutien et postposition

Méthodologie

4 workshops de 1h15.

Responsable du séminaire

Yves Darbellay, expert-comptable diplômé, Directeur général – Associé, Fiduciaire FIDAG SA, membre de la commission technique d'audit, chargé de cours à HEC Lausanne, yves.darbellay@fidag-sa.ch, www.fidag-sa.ch

Conférenciers

Yves Darbellay, voir ci-dessus

Nuno Dias, Expert-comptable diplômé, Téléverbier SA

Daniele Raffaele, Expert-comptable diplômé, MAS in international taxation, Associé, Fiduciaire Muller Christe & Associés SA

Xavier Rappaz, Expert-comptable diplômé, enseignant EXPERTsuisse

Date	19.09.2019 journée entière
Lieu	Hôtel de la Paix Avenue Benjamin Constant 5 1003 Lausanne www.hoteldelapaix.net
Prix du séminaire	CHF 780.– non-membre CHF 680.– collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse
Sont compris	• toute la documentation (version papier et numérique) • café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café • TVA 7,7%
Directives concernant la formation continue	La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTsuisse.

Information/Administration

- ☐ Non-membre
- ☐ Membre ASAI
- ☐ Collaborateur spécialisé ou expert
membre individuel d'EXPERTsuisse

Manuel Suisse d'Audit:
Tenue de la comptabilité et établissements
des comptes – étude détaillée et cas pratiques
☐ 19 septembre 2019, Lausanne (journée entière)

Nom, Prénom

Adresse professionnelle

Adresse privée

Société

Rue

Complément sur la société

NPA/Ville

Rue

Téléphone privé

NPA/Ville

☐ Facture à l'adresse privée

☐ Facture à l'adresse professionnelle

☐ Correspondance à l'adresse privée

☐ Correspondance à l'adresse professionnelle

Téléphone professionnel

E-mail professionnel

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions actuelles d'inscription d'annulation et je les accepte. Sans demande spécifique de votre part, toute correspondance y.c. l'envoi de facture sera effectué à l'adresse professionnelle.

Lieu/Date

Signature

☐ Je souhaite recevoir les dépliants des nouveaux séminaires par e-mail.

Inscription à:
EXPERTsuisse SA, Chemin des Croisettes 28, CH-1066 Epalinges, Fax 058 206 05 59
ou via notre site internet www.expertsuisse.ch

Convention
Font foi les conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA que vous trouvez publiées sur le site www.expertsuisse.ch. En particulier:
Inscription – conditions générales
Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez après le séminaire.

Délai d'inscription/Annulation:
Un mois avant la date du séminaire

Les inscriptions reçues restent valides même si vous n'avez pas reçu une confirmation d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électroniques/postale).
Le contenu, le programme, les conférenciers, l'heure, la durée ou le lieu sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.
Annulation et implication au niveau des frais
En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Sinon, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'inscription: sans frais
Annulation après délai d'inscription (voir ci-dessus) jusqu'à une semaine avant le séminaire: CHF 200.–
Annulation une semaine avant le séminaire ou en cas de non participation: 100% du prix du séminaire
Directives concernant la formation continue
La participation à ce séminaire sera comptabilisée comme heures de formation continue par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.